

L'AGRICULTURE PYRÉNÉES- ORIENTALES EN BREF

66

AGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRES D'AGRICULTURE
OCCITANIE



Les Pyrénées-Orientales, entre mer et montagne

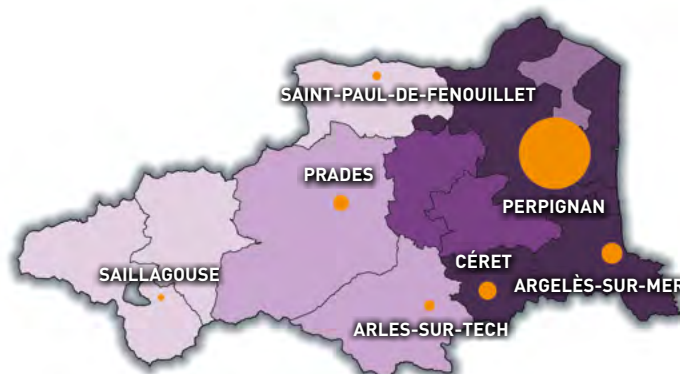
Le département des Pyrénées-Orientales compte un peu plus de 466 000 habitants, dont plus du quart sur la commune de Perpignan. Seules 4 villes comptent plus de 10 000 habitants : Canet-en-Roussillon, Saint-Estève, Argelès-sur-mer et Saint-Laurent-de-la-Salanque. La population est en augmentation constante depuis plusieurs décennies grâce à un solde migratoire nettement positif. Par le niveau de population, les Pyrénées-Orientales se placent **4^e département d'Occitanie**.

Les Pyrénées-Orientales comptent près de **158 000 emplois** en 2015. Ce chiffre connaît une augmentation sensible depuis les 20 dernières années, mais l'évolution n'est pas la même selon les secteurs d'activité. Si l'emploi public (tertiaire non marchand) augmente de 34 % entre 1995 et 2015, l'emploi agricole baisse de 35 % sur la même période.

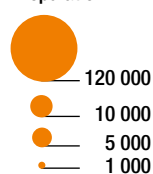
Avec 4 100 exploitations, dont 3 160 professionnelles, les Pyrénées-Orientales représentent 5 % des exploitations d'Occitanie pour 2.4 % de la SAU régionale (75 100 ha). Le chiffre d'affaires de l'agriculture des P.O. est estimé à 364 M€.

L'agriculture emploie près de 4 900 personnes en 2015, avec 3 040 CDI et 19 405 CDD, pour 138,8 M€ de salaires versés. Cela représente 11.3% de l'emploi agricole régional pour 5.2% des exploitations agricoles régionales. On voit bien ici une des spécificités de notre agriculture, forte employeuse de main d'œuvre.

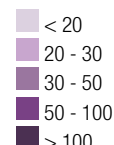
Chaque année, ce sont environ 20 jeunes agriculteurs qui s'installent avec la DJA, dont une forte proportion de femmes (1/3) et de hors cadre familial (2/3), ainsi qu'une orientation marquée vers les circuits courts et l'agriculture biologique.



Population

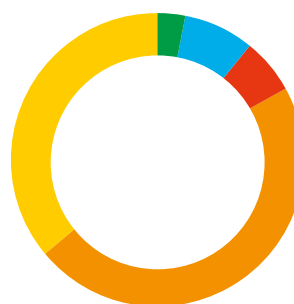


Densité de population



DENSITÉ DE POPULATION PAR INTERCOMMUNALITÉ

(source : INSEE - population municipale 2014)



- 3.3 % Agriculture
- 7.8 % Construction
- 6.1 % Industrie
- 46.9 % Tertiaire marchand
- 35.9 % Tertiaire non marchand

STRUCTURE DE L'EMPLOI PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

(source : INSEE 2013)

LES INTERCOMMUNALITÉS DE PLUS DE 10 000 HABITANTS

(source : INSEE, population municipale 2014)

Intercommunalité	nombre d'habitants
CU Perpignan Méditerranée Métropole	264 105
CC des Albères et de la Côte Vermeille	54 908
CC Sud-Roussillon	21 532
CC Corbières Salanque Méditerranée	21 085
CC du Vallespir	20 509
CC Conflent-Canigó	20 464
CC des Aspres	20 247
CC Roussillon-Conflent	18 118

LES CHIFFRES CLÉS DU DÉPARTEMENT

- 4 116 km² de superficie
- 226 communes
- 17 cantons
- 466 327 habitants en 2014 ; 113 hab/km²
- 7 % des emplois totaux d'Occitanie
- 3 % des emplois en agriculture (4 % en Occitanie / 2.4 % en France)
- 75 100 ha de SAU
- 18 % du territoire en SAU
- 64 % du territoire en zone montagne

(sources : INSEE, SAA et CA)

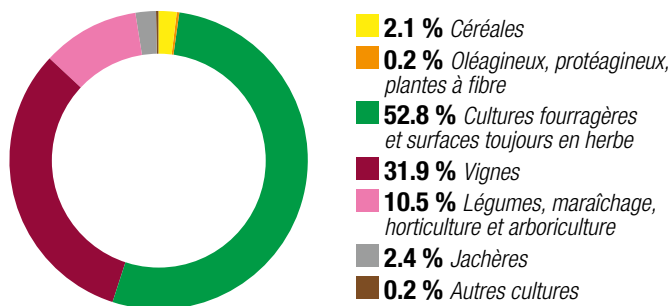
ÉDITION 2017

Des territoires contrastés

La plaine du Roussillon, très attractive et fortement urbanisée, combine les enjeux sociaux, économiques et environnementaux. Elle subit une forte pression démographique très consommatrice d'espace. Axe majeur de liaison entre le Nord et le Sud de l'Europe (autoroute, voie ferrée...), ce secteur est, de plus, soumis à une fréquentation importante (tourisme, loisirs). La plaine est enfin le siège de risques naturels importants : inondation et incendie. En dépit des potentialités agronomiques et de l'importance de l'activité agricole sur ce secteur, la concurrence foncière et les crises successives sur les filières végétales entraînent un phénomène de déprise et d'enfrichement.

La zone de piémont et de montagne sèche constitue un espace de transition. C'est le siège d'une activité d'élevage diversifiée (bovins viande, ovins viande et lait, caprins), ainsi que de productions végétales de piémont (arboriculture, viticulture en terrasse). L'élevage extensif joue un rôle essentiel dans l'entretien de l'espace mais génère la plus faible marge brute standard moyenne par exploitation. Malgré cela, ces filières disposent d'atouts : image de qualité, proximité des centres de consommation, dispositifs spécifiques montagne (ICHN, pastoralisme...). Les risques d'incendies sont importants.

Les zones de montagne sont fortement orientées vers l'élevage bovin extensif. La forêt joue un rôle important dans la protection des sols. Le pastoralisme et la transhumance contribuent à la gestion de sites écologiques reconnus.



RÉPARTITION DES 75 087 HA DE SAU [source SAA 2015]

Une agriculture méditerranéenne

Notre agriculture est très dépendante des éléments climatiques et de la gestion de l'eau, très utilisatrice de main d'œuvre et en prise directe avec le marché, mais très peu soutenue par la PAC.

Elle a un rôle majeur en termes d'aménagement du territoire, de préservation des paysages et de prévention des risques mais se trouve soumise à une forte pression foncière.

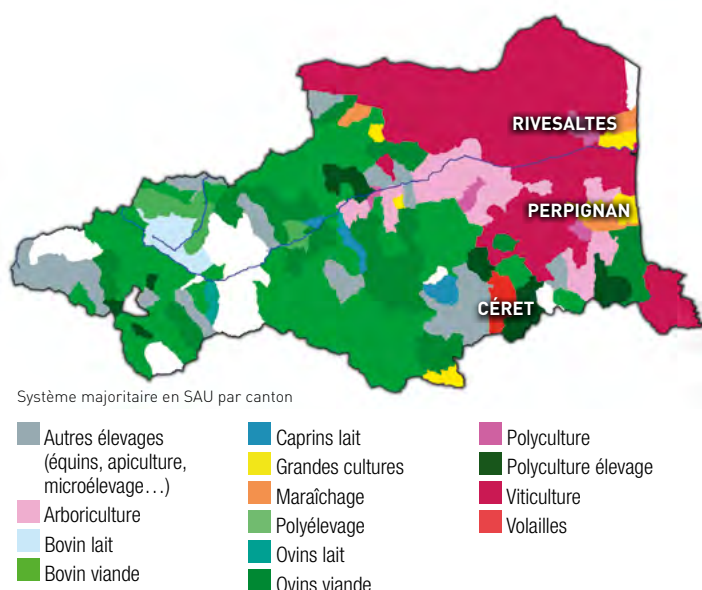
Durant les dernières décennies, l'agriculture des Pyrénées-Orientales a connu, comme toute l'agriculture française, une forte érosion du nombre d'exploitations, une déprise foncière, une baisse des installations.

Malgré ces difficultés, les Pyrénées-Orientales restent un département qui compte dans de nombreuses productions.

Des filières diversifiées

Viticulture

2 350 vignerons exploitent 23 200 ha de vignes, dont 80 % en Appellation d'Origine Protégée. Même si nous observons des signes encourageants, les installations en viticulture ne compensent pas les



ORIENTATION AGRICOLE DES COMMUNES EN 2010 [Source RA2010/INOSYS]

CARACTÉRISTIQUES DES EXPLOITATIONS PROFESSIONNELLES AGRICOLES PAR SYSTÈME INOSYS

[source RA 2010 et CA (typologie générale)]

Exploitations, selon INOSYS (typologie principale)	Nombre d'exploitations	SAU moyenne des exploitations (en ha)	Nombre moyen d'UTA sur les exploitations	âge moyen du chef d'exploitation	Nombre d'exploitations sous signe de qualité*	Nombre d'exploitations pratiquant les circuits courts**
Ensemble des exploitations professionnelles*** INOSYS	3 161	23	2,2	50	2 018	897
Exploitations spécialisées viticulture	1 360	18	1,9	49	1 319	297
Exploitations spécialisées arboriculture fruitière ou raisin de table	465	13	3,2	50	184	125
Exploitations polycultures (cultures pérennes et spécialisées)	319	8	1,5	57	217	71
Exploitations spécialisées maraîchage	306	5	3,7	49	98	98
Exploitations élevage animaux de loisir ou non alimentaire ou apiculteurs	126	22	1,4	48	16	63
Exploitations spécialisées bovin viande	124	129	1,3	47	59	61
Exploitations polycultures (grandes cultures, cult. Indus et légumes PC ou cultures spéciales)	100	9	1,9	50	7	18
Exploitations spécialisées horticulture ou pépinière	84	3	4,0	47	12	11
Exploitations spécialisées ovin viande	65	95	1,2	46	24	15
Exploitations de microélevage	40	19	1,0	57	6	18

* SIQO + autres démarche sauf AB; y compris viticulture ** y compris viticulture

*** Les exploitations dites « professionnelles » selon la définition INOSYS regroupent :
 - toutes les exploitations dont la production brute standard (PBS) dépasse 25 000 €, c'est-à-dire les moyennes et grandes exploitations au sens du recensement agricole.
 - les exploitations dont la PBS est inférieure à 25 000 € et déclarant plus d'1/2 UTA totale, c'est-à-dire les exploitations au sens du RA mais uniquement celles qui nécessitent un mi-temps d'activité.

départs. À cause des sécheresses successives et de la rigueur des terroirs, les rendements sont très faibles (<40 hl/ha depuis 2004). Des terroirs d'exception donnent toutefois des vins de grande qualité, vins secs et vins doux, spécificité départementale.

Fruits & légumes

Avec 700 arboriculteurs et 400 maraîchers, cette filière représente un fort poids économique : 1^{er} département français producteur de pêches nectarines et de laitues, 2^{ème} en concombres, 5^{ème} en abricots, 2^{ème} bassin de production d'artichauts. En termes d'emplois, l'impact est considérable. Pour exemple, 1 ha de pêches équivaut à 0.6 ETP direct production, 1 ha de tomates à 7 ETP directs production. Ces chiffres doublent avec les emplois indirects (conditionnement, commercialisation). Cependant, le renouvellement des générations en fruits et légumes n'est pas assuré.

Elevage

350 exploitations professionnelles et 20 000 UGB utilisent 125 000 ha (85 % de surfaces pastorales et 70 % de surfaces collectives). Avec 13 installations par an en moyenne, la filière est dynamique. La production de viande est structurée par une coopérative qui commercialise 70 % de son chiffre d'affaires sur les circuits locaux. La coopérative laitière CIMELAÏT a investi en 2015 dans une unité de transformation de yaourts.

ÉVOLUTION DES VOLUMES PRODUITS

Source : SAA 2005 à 2015

Produit	Volume	Unité	Tendance "2015" par rapport à la moyenne décennale	Part de la production d'Occitanie en %
Pêches / nectarines	53 590	tonnes	↓↓	54%
Abricots	13 265	tonnes	→	31%
Salades	13 714	tonnes	↓	56%
Tomates	20 795	tonnes	↓	31%
Artichauts	6 100	tonnes	→	97%
Concombres	14 400	tonnes	↑	75%
Olives	800	tonnes	↑↑	9%
Vins AOP	436 000	hl	↓	13%
Vins IGP	323 000	hl	↑	3%
Vins sans IG	50 650	hl	↑↑	3%

Une orientation marquée dans l'agro-écologie, l'agriculture biologique et la valorisation des produits

Agro-écologie

Engagée dans la production raisonnée dès les années 90, l'agriculture départementale s'est fortement investie dans les différents volets du Plan Ecophyto :

- 160 groupes de formation Certiphyto organisés depuis 2009
- Bulletin de Santé du Végétal en viticulture, arboriculture et maraîchage pour fournir aux agriculteurs les données nécessaires à des traitements raisonnés.
- 4 réseaux Fermes Dephy (fermes pilotes aux systèmes de culture économes et performants) en vigne, pêche-nectarine, salade/artichaut et abricot.
- 4 Expé Écophyto, sites pilotes d'expérimentation avec des systèmes de cultures innovants : 2 en arboriculture, 1 en viticulture et 1 en maraîchage.
- 9 GIEE (groupes d'agriculteurs à la recherche de la triple performance économique, environnementale et sociétale) reconnus début 2017.

Agriculture biologique

1^{er} département d'Occitanie avec plus de 19 % de sa surface agricole cultivée en AB, grâce à 557 producteurs et une dynamique de conversion bio qui se poursuit :

- plus de 12 % du vignoble départemental
- 15 % de la production de légumes
- 9 % de la production de fruits (1^{er} département français producteur de fruits d'été bio).

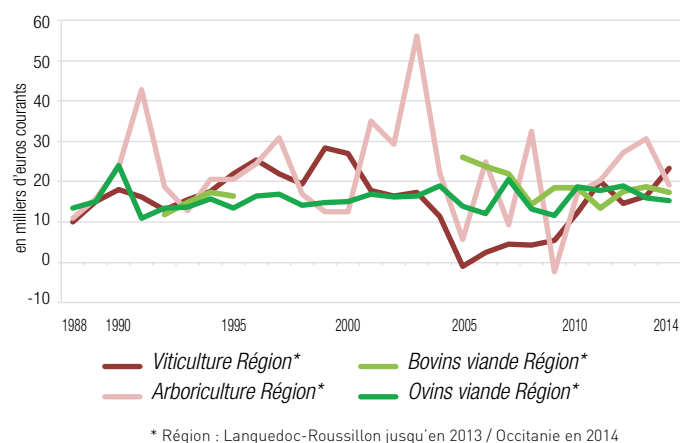
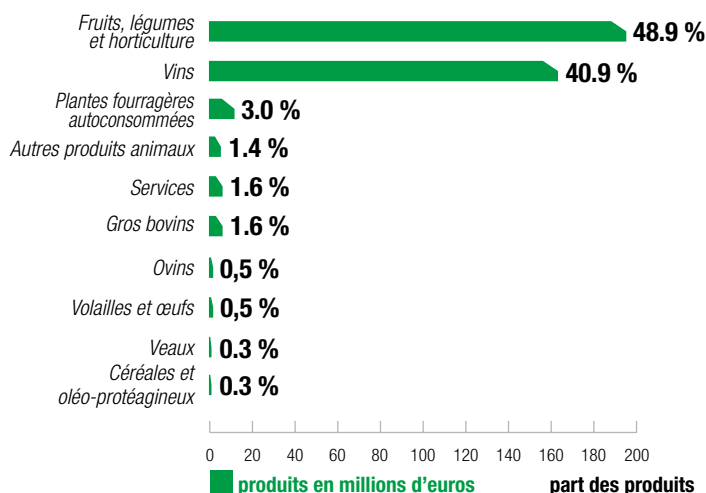
Signes officiels de qualité

Les Pyrénées-Orientales s'illustrent également par un nombre record de produits identifiés par des signes de qualité et d'origine :

- 5 AOP Vins Doux Naturels et 5 AOP Vins secs
- AOP Béa du Roussillon, IGP Artichaut du Roussillon, AOP Abricots rouges du Roussillon
- IGP Rosée des Pyrénées Catalanes et IGP Vedell des Pyrénées Catalanes

Produits fermiers, circuits courts et agritourisme

Riche d'une grande diversité de productions fermières (fromagers fermiers, canards gras, volailles fermières, porcs et charcuterie, huile d'olive, miel, escargots...), l'agriculture départementale est également tournée sur les circuits courts (897 exploitations) et l'agritourisme (415 exploitations).



COMPTES DÉPARTEMENTAUX TOTAL PRODUITS : 364 MILLIONS D'EUROS

(Source Agreste-Comptes de l'agriculture - 2015)

ÉVOLUTION DU RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT PAR ACTIF NON SALARIÉ

(source : RICA - moyennes et grandes exploitations)

LES PYRÉNÉES-ORIENTALES, TERRITOIRE D'EAUX

Au premier regard posé sur le département, le visiteur, d'où qu'il arrive retrouve dans son champ de vision, la montagne. Le Canigou, le Madre, le Carlit, les Garrotxes... C'est là le château d'eau des Pyrénées-Orientales mais également d'une large partie de l'Aude, de l'Ariège et du pendant espagnol de la Cerdagne.

De ces montagnes naissent les cours d'eau et les fleuves qui permettent encore aujourd'hui aux agriculteurs d'irriguer leurs cultures. Au fil des siècles, des gallo-romains à nos jours, un vaste et riche maillage d'irrigation s'est développé et continue d'évoluer. Les canaux d'irrigation représentent la colonne vertébrale de ce maillage. Plus de 200 Associations Syndicales Autorisées (ASA) gèrent ce réseau. Le XX^e siècle l'a enrichi de barrages et a ainsi libéré les agriculteurs des caprices des cours d'eau méditerranéens souvent à sec plusieurs semaines en été. Ainsi les barrages des Bouillouses, de Vinça, de l'Agly et de Villeneuve de la Raho cumulent une capacité de stockage de plus de 80 millions de m³ d'eau disponibles pour l'agriculture. Les barrages du Lanous, de Matemale et de Puyvalador stockent 110 000 millions de m³ des montagnes des Pyrénées-Orientales au profit de l'Aude, de l'Ariège et du Sègre en Espagne.

À Ille-sur-Têt, la vallée de la Têt s'ouvre sur la riche plaine du Roussillon. Là, les réseaux d'irrigation alimentés par les canaux s'interpénètrent avec des réseaux individuels alimentés par des forages qui puisent dans les nappes souterraines. La nappe du quaternaire est productive en fond de vallée et sur le littoral, notamment en Salanque. Ailleurs, c'est la nappe profonde du pliocène qui est sollicitée et parfois sur-sollicitée par la multiplicité des usages : urbanisation, accroissement démographique, pic touristique estival, forages domestiques ... Demain, pour l'agriculture, l'enjeu est de se développer, de s'adapter, en créant de nouveaux réseaux, en modernisant les réseaux existants (économies d'eau), en développant le stockage et en s'intégrant pleinement aux démarches de partage de l'eau.



LES EXPLOITATIONS AGRICOLES

- 4 100 exploitations
(5% des exploitations d'Occitanie)
- 21% en forme sociétaire
(21% en Occitanie et 31% en France)
- 2 018 exploitations en SIQO (hors AB)
- 557 exploitations en agriculture biologique
- 14 454 ha en bio
- 13% des exploitations en bio
- 19% de la SAU en bio
- 897 exploitations en circuits courts
(y compris viticulture)

L'EMPLOI

- 4 520 chefs d'exploitation
- 27% de femmes chefs d'exploitation
- 2 040 salariés permanents de la production agricole
(soit 1 680 ETP)
- 1 400 ETP salariés saisonniers de la production agricole
- 15 installations aidées en 2016
- 29 installations aidées en moyenne sur les 10 dernières années (2007-2016)
- 28% d'exploitations sans repreneur connu

LES PRODUCTIONS AGRICOLES

- Salades : 440 ha ; 13 700 T
- Tomates : 90 ha ; 20 800 T
- Abricots : 1 300 ha ; 13 300 T
- Pêches, Nectarines : 3 100 ha ; 53 600 T
- Olives : 440 ha ; 800 T
- Artichauts : 510 ha ; 6 100 T
- Concombres : 60 ha ; 14 400 T
- 436 000 hl de vins AOP
- 323 000 hl de vins IGP
- 50 700 hl de vins sans IG
- 1700 ha de céréales oléo-protéagineux
- 600 vaches laitières
- 7 200 vaches allaitantes
- 13 600 brebis

L'ÉCONOMIE

- 364 millions d'€ de chiffre d'affaires
(5% d'Occitanie)

Sources : RA 2010, Agence BIO 2015, SAA 2015, Agreste, Chambre d'Agriculture